

ceux qui nous font de l'opposition, et ces conseils ne valent quelque chose que si ceux qui les donnent les accompagnent d'un appui servile dans tout ce que nous faisons.

Bureau de poste de Richmond, etc. . . . \$4,000

M. McMULLEN : Quel est le revenu de ce bureau ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Le revenu de ce bureau, l'année dernière, a été de \$1,991.45. La douane a rapporté \$7,071, et d'autres revenus se sont montés à \$8.40.

Station de quarantaine de la Grosse Ile. \$20,000

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette station est pour les provinces de Québec et Ontario. L'architecte a fait rapport au ministère de l'Agriculture que certaines réparations étaient requises et qu'il fallait une autre bâtisse.

M. LAURIER : Je crois que ces travaux sont nécessaires ; mais je suis informé qu'il faut aussi un quai, vu que, pendant les tempêtes, il est impossible de débarquer les patients.

Sir HECTOR LANGEVIN : Un quai serait certainement très utile, et l'attention du département a été attirée sur sa nécessité, l'année dernière, et durant la présente année ; mais le gouvernement n'a pu y pourvoir dans les estimations de la présente année. Il faudrait un quai qui coûtera de \$60,000 à \$80,000.

Bureau de poste de Saint-Hyacinthe, douane, etc. \$2,500

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est le troisième octroi. Le premier était pour l'achat d'un site. Nous avons demandé ensuite des soumissions, et nous croyons que le présent crédit sera suffisant jusqu'à ce que nous puissions en obtenir un autre lors de la prochaine session.

M. McMULLEN : Quel est le montant de tout le contrat ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Environ \$15,000. C'est à dire, pour la bâtisse proprement dite ; mais cette somme ne comprend pas les appareils intérieurs et autres accessoires.

M. McMULLEN : Est-ce aussi un port d'entrée ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Oui.

M. McMULLEN : La recette du bureau de poste a été d'environ \$6,000. Quelles ont été les recettes du port d'entrée ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Le revenu du bureau de poste a été de \$6,059, l'année dernière. Le revenu intérieur s'est monté à \$57,810, et la douane a rapporté \$25,211.

Edifice public d'Ontario. \$78,900

M. McMULLEN : Quel montant avez-vous dépensé pour le bureau de douane de Peterborough, auquel vous accordez encore \$7,000 ?

Sir HECTOR LANGEVIN : \$3,000, et c'était pour le site.

M. McMULLEN : Est-ce que le présent crédit est destiné aussi au bureau de poste ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Non ; c'est pour la douane.

M. LANDERKIN : Le terrain a été acheté pour le bureau de poste, n'est-ce pas ?

M. MITCHELL.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'intention n'était pas d'acheter ce lot pour le bureau de poste, mais c'était pour un édifice public. Nous avons cru ensuite que nous pourrions acheter un lot pour le bureau de poste qui servirait non-seulement à la ville de Peterborough, mais aussi au village d'Ashburnham qui est voisin de Peterborough, de l'autre côté du pont, et ce pont est l'extension de la rue sur laquelle le bureau de poste est construit.

M. McMULLEN : La coutume est de placer les bureaux de poste et de douane dans un seul édifice ; mais on paraît s'être écarté de cette pratique dans le présent cas, et nous voulons savoir pourquoi.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : La chose a été expliquée plusieurs fois. Un terrain peut être protestant et l'autre catholique.

M. McMULLEN : Le bureau de poste est-il achevé, et combien coûte-t-il ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Il est achevé, mais je ne puis dire maintenant ce qu'il coûte, n'ayant pas sous les yeux le relevé des sommes payées.

M. McMULLEN : A combien est estimé le coût du bureau de douane.

Sir HECTOR LANGEVIN : La bâtisse avec les garnitures et l'appareil de chauffage coûteront environ \$16,000.

M. McMULLEN : Le bureau de poste coûtera, je suppose, environ \$24,000.

Sir HECTOR LANGEVIN : Environ cela.

M. McMULLEN : Nous sommes rendus à \$40,000. Un édifice est érigé sur un côté de la rivière et un autre sera érigé sur l'autre côté. Il y a, je crois, quelque agitation à ce sujet dans la localité. Un crédit avait été voté pour la construction d'un bureau de poste sur un côté de la rivière, et un certain parti s'opposait à cela ; mais le gouvernement, pour concilier les divers intéressés, a résolu d'ériger le bureau de douane sur l'autre côté de la rivière. N'est-ce pas le cas ?

Sir HECTOR LANGEVIN : La rivière ne traverse pas la ville de Peterborough. Le village d'Ashburnham est situé sur un côté de la rivière et la ville de Peterborough est située sur l'autre côté. Le bureau de poste est construit sur un site convenable, près du pont, de sorte qu'il sert, en même temps, à Peterborough et Ashburnham ; mais le bureau de douane est construit ailleurs vers la place du marché.

M. MILLS (Bothwell) ; Je suppose que les deux bureaux ont été ainsi divisés pour empêcher une autre division, ou que cette division des deux bureaux a pour objet d'assurer l'union.

M. LANDERKIN : Le terrain sur lequel le bureau de douane est maintenant construit a été acheté originairement pour le bureau de poste. J'ai vu le marché. M. Phelan me l'a montré à la veille de l'élection. On a payé à M. Phelan le prix qu'il demandait pour ce lot, et un bureau de poste devait être construit sur ce terrain ; mais d'autres intéressés ont acquis l'autre lot et, ayant plus d'influence que M. Phelan, le bureau de poste a été construit sur ce dernier terrain.

Après l'élection, l'utilité de M. Phelan n'existait plus ; mais une autre élection approche, et c'est pourquoi l'on construit actuellement le bureau de douane sur le terrain de M. Phelan.